

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Andre Argouges - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le dimanche 01 septembre 2024.

Lycée Andre Argouges - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (46770)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Andre Argouges - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (46770)	Jury par défaut	Tous les candidats			

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats	- Résultats matières scientifiques, technologiques et professionnelles - Résultats liées aux spécialités de la filière - Résultats matières littéraires - Niveau en anglais - Résultats académiques dernière année enseignement suivie - Progression moyennes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences	- Méthode de travail - Acquisition de la démarche de projet	Important
Savoir-être	Savoir être	Autonomie - Capacité à s'investir - Implication - Capacité à fournir des efforts - Concentration en classe - Capacité d'organisation - Esprit d'équipe - Ouverture au monde - Curiosité intellectuelle	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	- Motivation - Capacité à réussir dans la formation - Connaissance débouchés formation - Connaissance exigences formation - Cohérence du projet - Adéquation projet aux débouchés de la formation - Intérêt pour la formation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement	- Engagement citoyen - Engagement étudiant (CVL, MDL...) - Engagement associatif	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Toutes les candidatures validées sont examinées une par une, sans recours à un traitement algorithmique. Pour chaque candidature, nous regardons la scolarité antérieure, les notes obtenues mais également les appréciations des enseignants, qui revêtent un caractère particulièrement important pour l'apprentissage. Exemple : un candidat avec de bonnes notes mais des appréciations qui font état d'absences régulières et injustifiées, de nombreux bavardages et d'un comportement peu sérieux dans l'ensemble, sera moins prioritaire qu'un autre candidat avec des notes plus modestes mais une scolarité exemplaire sur le plan du savoir être. La lettre de motivation est lue et particulièrement prise en compte dans le traitement de la candidature. Nous rappelons à toutes fins utiles que nous préférons une lettre de motivation sincère, quitte à ce qu'elle ne respecte pas tous les codes, plutôt qu'une lettre copiée/collée et impersonnelle. Enfin, le CV est étudié : il sera un élément clé pour la recherche à venir d'un contrat d'alternance.

Après examen des dossiers, les candidats potentiels ont tous eu un entretien en visio ou en présentiel avec une partie de l'équipe enseignante

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Avoir un bon dossier scolaire, de bonnes appréciations des enseignants et de la direction, sont un atout indispensable pour être bien classé

Signature :

Marie-Françoise LENZI,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Andre Argouges